

ministère
éducation
nationale



FRANÇAIS

Lycée professionnel

Ressources

Baccalauréat professionnel

- Écrire -

Mai 2009

En inscrivant à égalité d'importance la lecture et l'écriture dans les compétences à développer au long des trois années préparant au baccalauréat professionnel, les programmes envisagent trois modalités :

- La maîtrise d'un outil essentiel dans tout cursus de formation

L'écriture de travail permet la prise de notes pendant les cours, lors de la consultation d'un document, au moment de la révision d'un enseignement reçu et de sa mémorisation. L'écriture de travail est également celle qui permet de reformuler pour soi un raisonnement, une démarche, la conclusion d'une recherche, la compréhension personnelle d'un texte. Elle est enfin à l'œuvre dans les démarches individuelles ou collectives engageant une durée (journal de bord, port folio, courriels entre élèves et enseignants).

- La préparation aux épreuves de certification

Ces épreuves reposent en grande partie sur la lecture de documents écrits et la production d'écrits à visée explicative et argumentative.

- Les écritures visant la réutilisation de procédés d'écriture étudiés dans un texte littéraire

Elles peuvent prendre des formes diverses qui vont de l'imitation à l'expansion et à la transformation (atelier d'écriture, écriture longue, écriture d'invention, écriture à la manière de). Elle permet également l'expression d'un ressenti, d'une émotion, dans des formes d'écriture à déclencheurs.

I. L'écriture de travail

L'écriture de travail, initiée au collège, doit être poursuivie au lycée professionnel.

Les enseignants connaissent bien son rôle dans l'organisation, l'élaboration de la pensée et la construction des connaissances. Leur attention est simplement attirée sur la nécessité de faire écrire les élèves à chaque cours, de manière autonome et sans référence obligatoire à des situations d'évaluation.

L'apprentissage et la maîtrise de l'écrit se construisent dans la durée, par la multiplication des prises de notes, des brouillons, des écrits intermédiaires, grâce à la maturation des textes. L'écriture est pratiquée régulièrement tout au long de la séquence.

1. Les prises de notes

Les prises de notes auxquelles on invite l'élève peuvent avoir lieu dans des situations d'apprentissage diverses : pendant le déroulement du cours, lors de la découverte d'un texte, en préparation à l'analyse et à la confrontation de documents, à l'occasion d'un travail de documentation.

La prise de notes en cours prend une place de plus en plus importante au fur et à mesure que l'élève avance dans le cursus scolaire ; elle est essentielle dans l'apprentissage de l'autonomie.

L'activité de l'élève lors de la prise de notes consiste à sélectionner des informations dans celles qui sont présentées, à les analyser rapidement et les organiser pour les mémoriser. Il ne s'agit pas pour lui de reprendre la totalité ce qui est dit mais d'en conserver une trace et de se l'approprier. La prise de notes mobilise ainsi l'attention et aide donc à la compréhension et à l'assimilation de ce qui est échangé dans la classe à la différence de l'activité de copie.

On peut considérer que la prise de notes a un caractère transdisciplinaire ; le professeur de français semble toutefois le mieux placé pour y habituer les élèves.

L'entraînement à la prise de notes nécessite un apprentissage ou le perfectionnement de l'apprentissage initié au collège. Cet entraînement se fait en lien avec les activités en cours (et non dans un module isolé et trop modélisant).

Lors de la phase d'apprentissage, il est possible d'inviter systématiquement les élèves à écrire quelques lignes personnelles pendant la durée du cours puis, en fin d'heure, à mettre en commun les diverses remarques. Le professeur peut également faire confronter les notes de la classe à ses documents, voire dans certains cas à ses notes personnelles.

La prise de notes à partir d'un document écrit se pratique, par exemple, lors de la consultation d'un texte et doit accompagner la lecture autonome, en dehors de la réponse à une consigne particulière. Elle peut servir à préparer une réponse orale en classe sur le sens d'un texte : c'est un moment de réflexion dans lequel l'écriture aide à construire et à formuler l'interprétation. Elle peut aussi prendre la forme d'un commentaire personnel. Elle se pratique en cours mais doit être encouragée, en dehors du cours, lorsque l'élève est invité à des lectures autonomes ou lorsqu'il se documente.

Tout rapprochement, confrontation, comparaison de plusieurs textes ou documents nécessite également une appropriation personnelle qui doit précéder les questions et pistes proposées par le professeur.

L'ensemble des prises de notes menées dans le cadre de lectures, que ce soit en cours de français ou lors de recherches et de découvertes personnelles, peut permettre la constitution d'un journal de bord de lecture

2. Brouillons et réécritures

Préparer son écrit, le relire comme s'il était la production de quelqu'un d'autre et le travailler afin de le transformer est essentiel dans l'apprentissage de l'écriture en baccalauréat professionnel.

Réécrire permet de travailler la langue avec plus de précision, de réfléchir sur le sens des mots, d'acquérir un vocabulaire nuancé et plus riche. Le professeur entraîne donc l'élève, non pas simplement à corriger les fautes soulignées dans ses écrits, mais à rendre son texte plus lisible et à exprimer sa pensée plus finement.

Des travaux d'écriture argumentative ou créative partiellement réussis peuvent également se révéler des auxiliaires d'apprentissage si on les utilise comme des problèmes à résoudre, des étapes d'écriture à enrichir. Ils peuvent être proposés à la classe et retravaillés collectivement.

Il convient d'encourager également les situations de classe dans lesquelles l'élève est invité à rédiger des « notes de travail » qui permettent de mettre à distance les démarches et les savoirs et de les confronter à ceux des autres.

Les TICE sont des outils essentiels dans toutes les situations de réécriture, car ils facilitent la mise à distance de son propre texte. Grâce au traitement de texte, il est possible de revenir facilement sur ce qui a déjà été écrit, d'ajouter, supprimer, déplacer, remplacer et éventuellement de mettre en réserve des écrits intermédiaires. Le traitement de textes n'est pas seulement un moyen de finalisation d'un écrit mais aussi un moyen d'apprentissage permettant de dynamiser la pratique de la réécriture.

II. Les écritures explicatives et argumentatives

1. De la classe de troisième à la Section de Technicien Supérieur

Le travail sur les écritures argumentatives au lycée professionnel doit trouver sa place entre ce qui a été construit au collège et la perspective pour des élèves de baccalauréat professionnel de réaliser les exercices écrits attendus en Section de Technicien Supérieur (synthèse de documents et écriture personnelle).

À leur entrée en seconde professionnelle, les élèves ont acquis, au cours de leur scolarité et de leurs diverses expériences, des savoir-faire communicationnels assez généraux relevant de l'argumentation.

L'apprentissage pratique des grandes formes de l'argumentation est une des orientations du programme de la classe de troisième. En classe de troisième, l'élève a été entraîné à exprimer à l'écrit une opinion pour la faire partager à d'autres, autrement dit à l'énoncer, à l'illustrer par des arguments et exemples et à la conclure. Les notions de thèse, arguments, contre - arguments, même insuffisamment maîtrisées, sont loin d'être entièrement nouvelles.

Certains élèves sont issus de CAP. Ils ont également été entraînés à l'écriture argumentative, avec implication ou non du scripteur.

A l'autre bout du cursus, la rédaction de la synthèse de documents et l'écriture personnelle travaillée en classe de BTS se présentent comme des écrits scolairement codifiés. Il ne s'agit plus seulement

d'avoir les arguments adaptés pour convaincre mais d'organiser un écrit qui rende compte de différents textes et documents, qui les compare, organise leur confrontation, qui conclut sur leur problématique commune, puis de rédiger une réponse personnelle à une question, ce qui suppose affirmation d'un point de vue, argumentation et mobilisation des lectures réalisées dans l'année sur un thème au programme.

Si l'élève de seconde professionnelle possède donc obligatoirement un certain nombre de capacités et de connaissances dans le cadre de l'argumentation, celles-ci doivent être consolidées et fortement enrichies pendant les trois années préparatoires au baccalauréat professionnel, à travers des productions argumentatives nombreuses et diverses.

2. La production de discours argumentatifs variés

Pour soutenir une thèse et emporter l'adhésion du destinataire, on peut employer, voire associer des stratégies argumentatives diverses : explication, appel à la raison, persuasion, délibération.

L'explication ou démonstration s'appuie sur un enchaînement de propositions dont les unes découlent logiquement des autres. Elle suppose une prise de distance de celui qui écrit avec le sujet traité.

Pour faire partager une opinion, on peut faire appel à la raison en employant des exemples et des arguments qui forment un ensemble organisé.

La persuasion, par contre, s'apparente plus à une démarche de séduction. On cherche à toucher la sensibilité, l'imagination.

On entre dans les contraintes de la délibération lorsqu'on doit faire la preuve de sa capacité à expliquer, argumenter, illustrer sans destinataire particulier, lorsqu'il ne s'agit pas seulement de convaincre et de persuader mais surtout de développer un discours fondé en raison sur un problème de société, et d'arrêter un choix personnel qui échappe au couple vrai / faux. Une production écrite s'inscrit dans le champ de la délibération lorsque le sujet d'écriture demande une prise de position qui n'est pas centrée sur le destinataire. Il ne s'inscrit donc pas dans une situation de communication identifiée comme la lettre, le discours, le courrier de lecteur, le dialogue argumentatif.

En Baccalauréat professionnel, les élèves ont à construire leur jugement personnel sur des questions liées aux objets d'étude du programme, pour lesquelles on n'attend pas de bonnes ou de mauvaises réponses mais la rédaction d'une réflexion qui amène à une prise de position assumée et respectueuse des règles du débat. Il convient d'être attentif à ce que la question posée entraîne un débat. Une interrogation comme « Pensez-vous que les romans montrent le monde qui nous entoure et permettent de mieux le comprendre ? » rend possible la discussion. Par contre, une question trop éloignée des centres d'intérêt des élèves, comme « La lecture construit-elle la culture ? » est immédiatement perçue comme factice.

On entraîne donc les élèves à la production de discours argumentatifs variés, en particulier :

- l'explication qui ne suppose pas d'implication personnelle de celui qui écrit ;
- l'illustration ou la réfutation d'une thèse imposée sur le modèle « thèse, arguments, exemples, conclusion » et dans laquelle l'avis du scripteur n'est pas requis ;
- l'argumentation d'une thèse sur le modèle « thèse opposée, arguments, exemples, conclusion » dans laquelle l'avis du scripteur n'est pas explicitement requis ;
- la délibération, c'est à dire la rédaction d'une prise de position personnelle, la défense cohérente de ce point de vue, sans passer sous silence le point de vue d'autrui, menant à une conclusion dans laquelle l'avis du scripteur doit être nettement exprimé.

3. Comment organiser une progression dans les apprentissages ?

Dans la progression pédagogique à adopter, un premier écueil dans une volonté d'aller du plus simple vers le plus complexe serait de construire une démarche qui partirait de la phrase pour aller vers le paragraphe puis vers le texte. En effet, la phrase ou le paragraphe ne sont pas des entités indépendantes du discours dans lequel ils s'insèrent. Produire un discours argumentatif ou un écrit délibératif ne se résume nullement à une addition de savoir-faire acquis les uns après les autres puisqu'un élément essentiel est la cohérence de l'ensemble du travail. C'est pourquoi il est nécessaire que les élèves écrivent souvent.

Dans le souci également d'alléger la tâche en début d'apprentissage, on pourrait être tenté de demander de défendre un point de vue unique sans tenir compte de la thèse adverse. Pourtant, ce type de consigne complexifie très souvent le travail d'écriture parce qu'il renvoie dans l'implicite le point de vue adverse, ce qui est difficile sans une bonne maîtrise du discours argumentatif. Surtout, la plupart des débats de société se prêtent difficilement à un point de vue unique. Si on pose la question : « Les médias disent-ils la vérité ? », la difficulté d'occulter totalement l'une des thèses apparaît clairement.

Par contre, pour simplifier les tâches de l'élève en le mettant quand même en situation de produire un travail cohérent, il est possible de ne pas inclure la recherche d'idées dans les premiers apprentissages mais de proposer des banques de textes dans lesquelles il peut puiser librement des idées.

L'objet d'étude « L'homme face aux avancées scientifiques et techniques : enthousiasmes et interrogations » est tout à fait propre à permettre cette approche. En consultant un ensemble de textes de presse portant sur une avancée technique, il est possible de se construire une opinion cohérente tout en prenant en compte un certain nombre de discours sociaux, voire de points de vue de spécialistes. Il est, bien entendu, nécessaire que le corpus soit accompagné d'une consigne de lecture afin de permettre de repérer l'information, de la hiérarchiser, d'en analyser la valeur. Il convient également d'être attentif, à travers la richesse du corpus et le choix des textes proposés, à ne pas imposer un contenu unique et préformé.

La lecture de textes fictionnels contribue également à l'élaboration d'un point de vue cohérent et à la prise en compte des divers éléments d'un débat.

Passer du ressenti à la thèse

On peut s'appuyer sur les savoirs et les savoir-faire acquis par l'élève en construisant une progression dont le premier objectif est de dépasser les préjugés, les assertions brutales, pour aborder des positions plus raisonnées.

En classe de seconde professionnelle, l'objet d'étude « Des goûts et des couleurs, discutons-en » peut le permettre. À partir d'une émotion, d'un ressenti : « j'aime », « je n'aime pas », on s'entraîne d'abord à justifier son opinion puis à enchaîner et organiser plusieurs arguments, enfin à prendre en compte ce que d'autres expriment et à construire un jugement plus élaboré à travers un échange d'opinions. Tenir compte du point de vue de l'autre, modifier son jugement en fonction des arguments adverses, est en effet central dans tout travail sur l'argumentation.

À partir des différentes questions qui organisent la réflexion menée autour de cet objet d'étude, l'élève apprend à prendre de la distance avec son ressenti, à le nuancer, à consulter et à intégrer les jugements des pairs, voire des experts et à transformer un jugement souvent péremptoire en une opinion plus élaborée.

À ce moment des apprentissages, pour apprendre à tenir compte de l'aspect dialogique de l'argumentation, il est essentiel de faire manipuler les outils de la langue qui permettent de faire place dans son discours au discours de l'autre, autrement dit les tours concessifs grâce auxquels on peut prendre en compte les réfutations et contre arguments. En s'inspirant du modèle du texte polémique, on peut ainsi envisager un apprentissage de la gestion des contre arguments et de leur insertion dans un discours.

On demande également, dès le début de la classe de seconde, la production de discours argumentatifs qui mettent en situation deux thèses opposées, par exemple en recourant à l'écriture de dialogues entre les tenants de deux points de vue.

Il est nécessaire aussi d'apprendre à l'élève à dépasser le propos plus ou moins instinctif, non construit, autrement dit l'opinion brute, et d'en faire une thèse, à travers la lecture et la documentation. Ainsi, dans le cadre de l'objet d'étude « Construction de l'information », une opinion comme : « Les faits divers nous parlent de gens comme nous » pourra se transformer, après l'étude du traitement médiatique d'un fait divers et/ou une recherche documentaire sur le crime des sœurs Papin en « Certains faits divers et leur traitement médiatique peuvent avoir valeur de représentation de notre société. »

À travers d'autres écritures argumentatives, le portrait ou le récit à visée argumentative, la transformation ou la poursuite d'une argumentation d'auteur, l'élève apprend progressivement à dépasser son propre point de vue et à s'approprier le discours de l'autre.

La prise en compte du point de vue d'autrui

L'apprentissage de l'argumentation passe par l'identification et la prise en compte, sur un sujet donné, de diverses positions. Qui sont les tenants de la première thèse et que disent-ils ? Que rétorquent les tenants de la thèse opposée ?

Il est nécessaire de s'intéresser également à l'articulation et la hiérarchisation entre ces différents discours afin d'éviter la juxtaposition de points de vue contradictoires. Dans quel ordre présenter les différentes thèses ? Commence-t-on par la plus éloignée ou la plus proche de la sienne ? Comment intégrer les divers discours dont on a pris connaissance ? Quels sont ceux auxquels on adhère et ceux que l'on veut réfuter ? Par quels outils de langue marquer la prise de distance afin de présenter ensuite sa propre position ?

On le comprend, un tel apprentissage va de pair avec un travail sur la valeur des arguments, ainsi que sur les différents connecteurs et sur la négation polémique. Il prend appui sur le travail mené autour du fonctionnement de la contre argumentation, car prendre en compte le point de vue d'autrui ne signifie pas l'adopter.

Ainsi, pour refuser en argumentant, il faut tout d'abord délimiter, borner l'objet du débat avec précision. Il est nécessaire ensuite de cerner clairement son propre point de vue puis de le mettre en relation avec celui que défend son interlocuteur. Cela demande de se projeter dans le point de vue de l'autre, d'identifier l'opinion qu'il défend, de concevoir les arguments dont il dispose à l'appui de cette opinion différente. Il s'agit également d'étudier les arguments dont on dispose soi-même pour défendre son opinion, d'enrichir sa réflexion par des lectures, de trier, hiérarchiser ces arguments pour ne garder que ceux qui dialogueront avec ceux de l'interlocuteur et qui permettront de réfuter son point de vue. Il est donc nécessaire, pour produire un texte efficace, d'anticiper, de planifier et d'organiser son raisonnement en tenant compte des arguments de l'autre.

L'image peut être propice pour commencer le travail sur ce type de refus argumenté : par exemple, l'étude d'une campagne publicitaire gouvernementale contre les accidents de la route, l'alcoolisme, le tabagisme etc. Dans ces affiches, l'image, souvent accompagnée d'un texte bref, réfute implicitement les arguments des interlocuteurs potentiels. On peut ensuite travailler sur la plaidoirie d'un avocat défendant un accusé, le discours d'un homme politique s'opposant à une politique en cours, une prise de position journalistique opposée à la thèse généralement admise, etc.

La prise de distance

Un autre apprentissage porte sur une prise de distance progressive avec le point de vue défendu. Il s'agit d'apprendre, dans la forme imposée par l'écrit, à se détacher du « je » comme référence pour entendre, puis prendre en compte, les arguments de l'autre.

Pour cela, on peut, dans un premier temps, demander à un élève de construire une argumentation sur une question qui ne l'implique pas.

Il faudra néanmoins, au fil du cursus, parvenir à l'expression d'une prise de position personnelle : l'élève sera alors totalement impliqué dans son propos, et devra se mettre en situation de présenter un point de vue acceptable par le lecteur, autrement dit de montrer en quoi son discours ne nie pas autrui et entre en résonance avec les discours experts.

Le résumé, la synthèse

En baccalauréat professionnel, on s'exerce à résumer des textes de nature explicative ou argumentative. Il ne s'agit bien évidemment pas de soumettre les élèves à des impératifs formels portant sur le nombre et la nature des mots à employer mais de leur apprendre à reformuler un texte source en le synthétisant et en en reconstruisant l'enchaînement logique.

Résumer suppose une lecture intégrale pour une parfaite compréhension du texte lu. Il convient ensuite de hiérarchiser les informations puis de les trier et les sélectionner afin de réussir à les condenser dans un nouveau texte écrit qui respecte l'ordre du texte initial. Le résumé doit respecter le propos du texte source, même s'il n'est pas partagé par le lecteur.

On entraîne également l'élève à la synthèse d'un ensemble de textes ou documents, par exemple lors des activités de classe menées autour des objets d'étude : « Construction de l'information », « L'homme face aux avancées scientifiques et techniques : enthousiasmes et interrogations », « Identité et diversité » ou « Au XXe siècle, l'homme et son rapport au monde à travers la littérature et les autres arts ». Il s'agit alors pour l'élève d'extraire la ou les idées essentielles de chaque élément du groupement afin de confronter différents points de vue ou hypothèses et ensuite de construire et pouvoir exprimer un point de vue argumenté.

III. Les écritures créatives

L'écriture d'invention, mise en œuvre dans l'enseignement en lycée général et technologique depuis 2001, offre aux élèves de la voie professionnelle des occasions variées d'utiliser la liaison entre lecture et écriture pour étudier des procédés d'écriture, les mettre en œuvre dans une production personnelle, et à terme enrichir leur expression écrite dans une perspective personnelle et professionnelle.

1. De la lecture à l'écriture, de l'écriture à la lecture

L'écriture d'invention s'appuie sur des textes littéraires. En ce sens, elle représente une manière différente d'aborder la littérature. Par l'écriture d'invention l'enseignant n'évalue pas le pouvoir d'imagination de l'élève mais sa capacité à s'approprier ses lectures et à les transformer en compétences d'écriture.

L'écriture d'invention est à la fois un exercice de lecture et d'écriture puisqu'elle contribue, par l'imitation, la transposition, la transformation des textes littéraires pris comme modèles, à une meilleure compréhension des textes lus, et à une plus grande sensibilisation aux particularités de style, de genre et de registres. Il s'agit de faire lire pour mieux écrire et de faire écrire pour mieux lire.

L'écriture d'invention n'exclut aucune forme de discours à rédiger. Elle porte sur tous les domaines et toutes les formes, le débat d'idées et le poétique aussi bien que le narratif.

L'écriture d'invention est une forme d'écriture à contraintes. Les modalités d'une activité d'écriture d'invention doivent donc être précisément définies. Elle s'appuie sur des textes sources qui sont analysés finement. Les éléments de modèles ou d'inspiration qui sont retenus sont clairement définis. L'élaboration du texte nécessite différentes étapes : conception du projet, planification de son élaboration, définition de la forme générale du texte, modalités de réécriture.

L'écriture d'invention invite à dépasser la conception de l'écriture d'un texte en termes de « brouillon » et de « propre » mais plutôt en termes de premier jet qui nécessite une amélioration, une révision, en tenant compte du destinataire et des enjeux de la production écrite. Elle se rapproche en cela de l'écriture longue telle qu'elle est définie dans le document d'accompagnement des programmes de CAP (http://eduscol.education.fr/D0011/Francais_cap.pdf).

Elle est donc indissociable de la réécriture. Quand l'enseignant invite à réécrire, il ne peut se contenter de dire « réécrivez votre texte » comme il dirait « corrigez votre texte ». Il doit expliciter, se mettre d'accord avec l'élève sur des critères, préciser sa (ou ses) consigne(s) de réécriture, assigner à la réécriture une finalité et indiquer un cheminement qui peut s'appuyer sur la lecture de nouveaux textes sources. On est alors dans une logique positive, qui vise à améliorer le texte concerné, non plus en le jugeant de l'extérieur, du point de vue d'une norme intangible, mais en jugeant de l'intérieur, en cherchant d'abord à interpréter la logique à l'œuvre dans le texte pour mieux en développer les potentialités.

Les différentes démarches d'écriture d'invention se définissent selon le type de rapport entretenu entre le texte écrit par l'élève et les textes sources. L'écriture d'invention se décline en plusieurs modalités.

Transposition, transformation

Le texte source peut être transposé :

- en faisant varier le cadre temporel : une scène de rencontre dans un roman réaliste du XIXe siècle réécrite au XXIe (par exemple dans l'objet d'étude « Parcours de personnages »),
- en faisant varier le statut de l'énonciateur ou le point de vue : écrire un portrait à charge (« Parcours de personnages »), écrire une lettre dénonçant des conditions de vie (« Identité et diversité »),
- en modifiant le genre et/ou le registre : passer du dialogue romanesque au dialogue théâtral (« La parole en spectacle »), changer un plaidoyer en un réquisitoire (« Les philosophes des Lumières et le combat contre l'injustice »), transformer une description réaliste en description fantastique (« Du côté

de l'imaginaire »), écrire un compte-rendu sportif dans un registre épique (« Construction de l'information »).

Le texte source peut être transformé :

- par amplification : développement d'une ellipse narrative dans un récit d'anticipation (« L'Homme face aux avancées scientifiques et techniques »), description d'un personnage seulement nommé (« Parcours de personnages »),
- par réduction : procéder à des coupes dans un texte pour créer un effet de suspense (« Du côté de l'imaginaire »),
- par transformation d'un avis très tranché en un avis plus nuancé (« Des goûts et des couleurs, discutons-en »).

Imitation

Il s'agit d'écrire à partir de :

- la reprise d'un élément du texte étudié : exprimer une révolte en utilisant les procédés de la persuasion (« L'homme et son rapport au monde »), l'apostrophe, la prise à partie du destinataire, l'accumulation, la gradation, la rhétorique de l'éloge, du plaidoyer, de la joute verbale (« La parole en spectacle ») ;
- un genre : on peut faire rédiger la critique d'un tableau à partir d'un extrait des *Salons* de Baudelaire (« Des goûts et des couleurs »), écrire la première page d'un récit de voyage (« Identité et diversité »), rédiger un article de presse (« Construction de l'information ») ;
- un registre : on fait écrire une description fantastique (« Du côté de l'imaginaire »), rédiger un réquisitoire ironique en s'inspirant d'un texte de Voltaire (« Les philosophes des Lumières et le combat contre l'injustice »).

Germination

Il s'agit d'exercices d'amplification procédant par exploration d'une donnée initiale. Le point de départ de l'écriture peut être une image caractéristique dans un texte, un tableau ou une séquence filmique : écrire sur un tableau à la manière de, rédiger un portrait de personnage à partir d'un extrait de film. On peut s'inspirer de nombreux exemples de l'OULIPO, de l'absence de la voyelle « e » dans *La Disparition* de Perec à la méthode d'expansion S+7 qui consiste à remplacer chaque mot d'un poème par le septième mot qui le suit dans un dictionnaire donné,

Écritures à déclencheurs d'émotions

Pour favoriser l'expression personnelle, l'enseignant peut proposer de partir d'un déclencheur créant une émotion, une réaction, un ressenti : support iconographique, séquence filmique, forme poétique, domaine du son, domaine du spectacle vivant, domaine du paysage ... Il peut s'agir de plusieurs supports à confronter qui interpellent l'imagination.

La forme de la production écrite attendue est libre. Il importe cependant de ne pas engager les élèves vers une écriture argumentative. On insiste donc sur l'expression d'une émotion, sur une instance de discours personnelle, sur l'effet attendu (faire partager une émotion, donner à entendre un point de vue).

2. Écritures créatives et enjeux scolaires

Écriture d'invention et étude de la langue

L'un des buts de l'écriture d'invention est de contribuer à un travail approfondi pour la maîtrise de la langue et de l'expression. Elle conduit à un travail approfondi sur la langue parce qu'elle suscite la recherche, dans des textes littéraires sources, des moyens lexicaux et syntaxiques appropriés au projet du texte à produire. Les projets d'écriture permettent d'insister sur les implications lexicales et syntaxiques qu'ils comportent. L'approche du vocabulaire trouve là des occasions de travail sur la précision et la richesse du sens des mots. Le recours aux dictionnaires, tant pour l'examen de définitions que pour la synonymie et l'antonymie, doit devenir une pratique courante chez les élèves. Par exemple, l'écriture à déclencheur proposée à partir d'une photographie permet d'explorer des possibilités d'expression variées : phrase nominale ; utilisation des interjections, des apostrophes ; plagiat, collage : les textes supports de la séquence peuvent offrir une phrase, des mots, une image,

qui entrent particulièrement en écho avec la photographie ; on propose d'écrire une ou des phrases à la manière d'un de ces textes, de réaliser des collages à partir de la matrice, etc.

Écriture d'invention et argumentation

La pratique de l'écriture d'invention trouve sa place dans l'apprentissage de l'argumentation. L'argumentation ne se limite pas à l'utilisation de techniques rhétoriques tenant lieu de recettes. La perception de l'invention dans l'argumentation se limite souvent au choix des arguments, or ce choix n'est pas efficace à lui seul : il faut également, par exemple, prendre en compte le contexte d'argumentation pour qu'elle soit efficace. Il paraît aussi essentiel de travailler sur la représentation de soi et des autres. Par ailleurs, l'écriture de fiction apparaît comme une voie privilégiée pour déployer le sujet, pour permettre des projections dans d'autres subjectivités, pour élargir les façons de penser et de concevoir les autres et le monde, pour ouvrir le champ des univers et des êtres représentables. L'apprentissage de l'argumentation peut donc s'appuyer sur la fiction : jeu sur les personnages fictifs (se faire passer pour un autre), imaginer un destinataire, recourir aux métaphores qui jouent un rôle fondamental dans l'argumentation.

Il faut cependant veiller à ce que l'écriture d'invention ne s'enferme pas dans une écriture argumentative stéréotypée telle, par exemple, que la mise sous forme de dialogue dans laquelle on ne développe que des procédés de base, acquis le plus souvent au collège (usage du tiret, des guillemets, verbes introducteurs des propos, pronoms de la deuxième personne, présent du dialogue).

Écriture d'invention et expression de soi

Si l'écriture d'invention est une manière d'aborder la littérature à travers une expérience sensible, elle ne saurait être associée à un épanchement intime. La représentation erronée de l'écriture comme reflet de la pensée spontanée ou épanchement d'un moi profond est encore souvent fortement ancrée chez les élèves. Le professeur doit en permanence montrer qu'un texte se travaille, se construit, s'améliore.

L'écriture autobiographique, souvent pratiquée dans les classes de lycée professionnel, doit être abordée avec la même rigueur. Les élèves sont d'évidence amenés à s'impliquer dans ce type d'écrit mais l'exercice ne saurait tourner à une confession mettant en jeu l'individu en négligeant le fait que la production s'inscrit dans un cadre scolaire. On insistera sur le recours à la nécessaire part de fiction et la mise à distance de son vécu personnel comme condition même de la mise en langage. Cette part d'expérience est un accès majeur à la sensibilité littéraire. Les élèves ont souvent l'impression que les écrivains s'épanchent volontiers immédiatement : ils découvrent, par la pratique de l'écriture d'invention, que le passage par le langage pour accéder à une relation avec l'autre, le lecteur, est une médiation.

Écriture d'invention et écrits professionnels

Faire produire aux élèves des écritures créatives permet, au-delà de l'enrichissement de la lecture littéraire, de rendre les élèves sensibles aux procédés d'écriture à mettre en œuvre dans l'univers professionnel.

Le travail sur le titre, les intertitres, dans un CV, dans un document *power point* (lié à une période de formation en entreprise ou à un dossier à réaliser dans une discipline professionnelle) peut, par exemple, trouver sa place dans l'objet d'étude « Construction de l'information » : quels mots retenir ? Quelles figures utiliser ? Qu'est-ce qui retient l'attention du destinataire ? etc.

L'écriture créative est aussi l'occasion de réfléchir aux effets produits par le recours à une formulation brève (sens de la formule, maxime, phrase nominale ...) par rapport à l'accumulation ou la gradation dans une lettre de motivation, un compte rendu, la conclusion d'un exposé ou d'une négociation. Elle permet aussi de travailler sur le lexique attendu, l'effet produit par le décalage, le mélange des registres.

3. Quand pratiquer les écritures créatives ?

Les écritures créatives sont pratiquées à tous les moments, que ce soit lors d'une lecture d'œuvre intégrale, de l'étude d'un groupement de textes, de la réflexion sur un objet d'étude.

Les écritures augurales

En ouverture de séquence, en début de lecture d'une oeuvre, elles permettent de connaître l'image que les élèves ont d'un genre, par exemple, les réponses qu'ils apportent spontanément à une des

interrogations posées par le programme. Ces écritures augurales peuvent être très brèves : à la question « Avancées et découvertes scientifiques et techniques : à quel prix ? Pour quels profits ? », on pourra demander de réfléchir à trois mots qui, mis en commun, permettront à chacun de rédiger un texte de quelques lignes qui sera plus tard repris, enrichi d'exemples, étayé d'arguments.

Les élèves ont un passé scolaire sur lequel le professeur gagne à s'appuyer : tous, par exemple, ont lu des fables. Pour répondre à l'interrogation « La fable, le conte, les récits imaginaires, sont-ils réservés aux jeunes lecteurs ? », le professeur pourra faire écrire une fable, animalière ou non, à partir d'une « morale » qu'il imposera. Les modèles de fables d'Esopé, de La Fontaine et leurs réécritures par des auteurs du XXe siècle, apportées dans un second temps, serviront de matrice permettant d'améliorer l'écriture première. La contextualisation des supports littéraires permettra de définir l'esthétique du genre, ses variations, et de répondre, de façon nuancée et argumentée, à l'interrogation qui organise la réflexion portée par l'objet d'étude.

Les écritures intermédiaires

Elles sont déjà fréquemment utilisées dans les classes, et relèvent de différents genres. Par exemple, pour répondre à l'interrogation « Quelles armes littéraires les philosophes des Lumières ont-ils léguées aux générations suivantes pour dénoncer l'injustice ? », il est possible de confronter un débat du XVIIIe siècle et un débat contemporain (capacité à travailler dans l'objet d'étude) en mettant en perspective les interrogations que posent les phénomènes de violence, d'injustice et d'exclusion actuels, par exemple, et les réponses qui étaient celles des Encyclopédistes. Pourquoi ne pas aller jusqu'à faire dialoguer, en imposant les contraintes des écrits théâtraux, un jeune du XXIe siècle et Diderot, le second répondant aux interrogations du premier par des extraits d'écrits philosophiques ?

Il est courant, lors de la lecture d'une œuvre, de faire émettre des hypothèses sur « ce qui va suivre » à partir d'une analyse précise de la situation, des caractéristiques des personnages. Cette pratique conserve tout son intérêt dans les classes préparant au Baccalauréat professionnel. Faire rédiger des « visions croisées » émanant de personnages secondaires sur le héros permet aussi de relancer des dynamiques en impliquant l'élève dans la lecture.

Les écritures de fin de séquence

Les écritures à contraintes là encore jouent pleinement leur rôle. Les productions augurales seront reprises et enrichies en utilisant le champ linguistique relatif à l'objet d'étude, en incluant des citations (imposées ou non) d'un écrivain suggéré par le champ littéraire. Ces mêmes écritures à contraintes s'inscrivent facilement dans des productions relevant d'un autre type : un court écrit de fiction s'appuyant sur les informations apportées par un essai, un documentaire relevant des domaines scientifique et technique servira à justifier une argumentation, une prise de position...

4. Évaluation des écritures créatives

Faut-il noter ?

La perspective d'être évalué n'est pas la plus propice pour faire entrer les élèves dans l'effort d'une écriture personnelle. Il est donc possible, voire souhaitable, de ne pas associer systématiquement production écrite et notation, en particulier dans le cas de l'écriture à déclencheurs. L'écriture à contrainte, qui se déroule selon un protocole précisément défini, est plus propice à une évaluation systématique.

L'effort fourni lors d'un travail d'écriture créative, les réussites obtenues, le développement d'une attitude nouvelle (être curieux des ressources du langage, être curieux des réactions d'autrui, etc.) peuvent tout à fait être valorisés par une note, comme tout autre élément du parcours de formation, du moment que des critères précis d'évaluation ont été élaborés.

Une écriture de ce type peut être personnelle ou collective. Au terme de l'exercice, on peut aboutir à une écriture collective, qui sera par exemple associée à la photographie et affichée sur un mur de la classe ou du CDI. C'est là une autre forme d'évaluation.

Qu'évalue-t-on ?

Dans tous les cas, puisqu'il s'agit d'une production écrite, le respect du code écrit peut être objet d'évaluation (accords nominaux et verbaux, logique dans les reprises anaphoriques, exactitude de la copie dans les collages, cohérence du choix du lexique, du registre de langue, cohérence avec

l'instance du discours ...). Cependant, pas plus que les consignes de réécriture ne sauraient se limiter à la correction des fautes d'orthographe, l'évaluation ne portera pas uniquement sur ces aspects.

L'écriture d'invention étant indissociable de la réécriture, le processus doit être évalué autant que le produit final. Pour développer l'autoévaluation, condition nécessaire de la réussite, l'élaboration de critères de réussite constitue un temps fort dans l'apprentissage de l'écriture.

Le professeur, s'appuyant sur sa connaissance de la langue et des discours, et en s'appuyant sur le texte source à l'origine de l'écriture d'invention, aide les élèves à identifier dans leurs productions les caractéristiques du type d'écrit à produire. Sans formalisation excessive, sans métalangage particulier, sont ainsi construits des outils facilement utilisables par les élèves. L'élaboration en commun de ces critères de réussite donne tout son sens à la réécriture car elle permet de formuler des consignes précises et met l'élève en situation de projet avec des objectifs précis et réalisables. Ces critères peuvent apparaître sur une fiche de consignes de réécriture qui servira à l'évaluation.

Attentif à responsabiliser et à rendre autonomes les élèves, le professeur privilégie les démarches qui permettent une réflexion sur les processus rédactionnels, un travail sur les représentations que les élèves ont de l'acte d'écrire. Il propose ainsi :

- Des exercices pour développer l'anticipation, apprendre à mieux planifier (la liste des choses à faire). Toutes ces activités sont destinées à amener l'élève à mieux se représenter la tâche qu'il doit réaliser.
- Des exercices pour faire prendre conscience des démarches en identifiant en particulier celles qui conduisent à la réussite. En demandant régulièrement aux élèves de dire, sous forme de fiches d'explicitation par exemple, comment ils ont procédé pour réaliser la tâche, comment ils ont pris en compte le texte source, le professeur contribue à les rendre plus conscients de ce qu'ils font et de la façon dont ils procèdent.
- Des exercices d'autoévaluation avant d'écrire, des pronostics de réussite à la suite de l'écriture.
- Des contrats de correction de la langue (lexique, syntaxe, orthographe). Ces contrats modestes et toujours limités, formulés par l'élève avec l'aide du professeur, encouragent à la relecture et la réécriture et permettent la construction progressive d'une fiche personnelle de typologie des erreurs.

Tous ces exercices peuvent faire l'objet d'une évaluation.

Quand évalue-t-on ?

Les écritures créatives peuvent être évaluées à tout moment quelle que soit leur place dans la séquence (écriture augurale, intermédiaire ou de fin de séquence) ou dans le processus d'écriture (premier jet, réécritures successives).

Pistes bibliographiques

Autour des écritures de travail

BESSONNAT Daniel, « La prise de notes au collège », *Pratiques* N°86, 6 juin 1995

Autour des écritures argumentatives

« Enseigner l'argumentation » *Pratiques* N° 96, décembre 1997

Pour pratiquer l'écriture créative

BON François, *Tous les mots sont adultes*, Fayard, 2005

DUCHESNE Alain, LEGUAY Thierry, *Petite fabrique de littérature*, Magnard, 1999

HADDAD Hubert, *Le Nouveau magasin d'écriture*, Zulma, 2006

MANSA Joël, *De Lune à l'autre. Ecrire avec l'imaginaire*, Sceren/Gallimard, 2005

VERMEERSCH Gérard, *La Petite Fabrique d'écriture*, Magnard, 1994

VIDAL Jean-Louis, *La Chambre de Vincent. Ecrire avec les peintres*, Sceren/Gallimard, 2004

« Écriture d'invention », *Recherches* N°39

« Réécritures » *Le Français aujourd'hui* N°144, janvier 2004